

SÉANCE DU 5 MAI 2017 – 19h

=====

L'an deux mil dix-sept le cinq mai, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur LODENET Philippe, Maire.

Conseillers présents : M. THER Michel, Mme TANCHOUX Valérie, M. ROBICHEZ Yves, Mme TRASSEBOT Dany, M. SERVERA Guy, Mme DECAUX Jeannine, M. PILOU Fabrice, Mme AUGER Patricia, M. CASSEAUT Michel, Mme QUERUT Jeanine, M. CHALOPIN Michel, M. LOISEAU Patrick et M. ROUSSEAU Christian

Conseiller absent ayant donné pouvoir : M. GOUJON Bruno

Absente excusée : Mme LIZIER Céline

Secrétaires de séance : M. LOISEAU Patrick et Mme PAILLET Nathalie

INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, suite à la démission de Madame Corinne CZORNENKA, il convient de pourvoir au remplacement du siège de Conseiller Municipal devenu vacant par l'installation du candidat venant immédiatement après le dernier élu de la liste concernée.

Considérant que Madame Céline LARRIGALDIE venant après le dernier élu de la liste, a refusé le siège vacant de Conseillère Municipale,

Considérant que Monsieur Christian ROUSSEAU arrive à la suite,

Le Conseil Municipal prend acte de l'installation de Monsieur Christian ROUSSEAU en qualité de Conseiller Municipal dans l'ordre du tableau.

INFORMATION

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de Monsieur Thierry BASSAÏSTEGUY, Madame Catherine VAISALA et Madame Valérie LENORMAND pour des raisons personnelles et professionnelles.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 31 MARS 2017

Le Conseil Municipal adopte par 14 voix pour et 1 abstention le compte rendu de la séance du 31 mars 2017.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU POUR LA REALISATION DE TRAVAUX DE POSE DE COMPTEURS DE SECTEUR ET CHANGEMENT DE VANNES DANS LE CADRE DE L'ETUDE PATRIMOINE ET SCHEMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

La présente délibération annule et remplace la délibération n° DEL-2017/27 prise le 31 mars 2017.

Par délibération conjointe, n° 2015/38, les communes de Darvoy, Férolles, Jargeau, Saint-Denis-de-l'Hôtel et Syndicat intercommunal unique des eaux de la Vallée moyenne de la Loire (SEVAMOL) se sont engagés dans la réalisation d'un groupement de commande permettant la réalisation d'un schéma directeur d'alimentation en eau potable.

Pour rappel, les objectifs principaux sont :

- Une meilleure connaissance des réseaux,
- Une programmation des extensions et du renouvellement des équipements pour garantir

aux populations actuelles et futures une alimentation en eau, en prenant en compte les orientations d'urbanisme,

- L'optimisation de la gestion du service en croisant les informations des communes voisines,
- De permettre la mise en conformité avec la réglementation AEP et défense incendie,
- Décider d'un programme d'action.

A l'issue de la consultation, le cabinet IRH ingénieur Conseil a été retenu par la commission d'appel d'offre du groupement pour un montant total de l'étude de 154 268 € HT, financé à hauteur de 50 % par l'Agence de l'Eau.

L'étude a débuté et la phase n° 1 de diagnostic est achevée, la phase 2, analyse du fonctionnement du système d'AEP, est conditionnée par la réalisation de travaux de pose de compteurs de secteur et de changement de vannes. Ces travaux sont également éligibles au financement de l'Agence à hauteur de 80 %.

Les communes se sont également regroupées pour optimiser le coût des travaux. Le coût prévisionnel des travaux sur l'ensemble des communes est estimé à 185 000 € HT.

Afin de faciliter les versements des subventions, chaque commune doit déposer un dossier individuel, le coût de l'opération, ayant été identifié par entité.

Ainsi pour la commune de Darvoy, le coût prévisionnel de l'étude s'établit à 34 347.40 € HT :

PLAN DE FINANCEMENT ESTIMATIF			
ETUDE PATRIMOINE ET SCHEMA D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE			
Dépenses		Recettes	
Etude HT	34 347,40	Subvention Conseil Général	-
		Subvention Agence de l'eau	27 477,92
	-	(80%HT)	
		ss Total	27 477,92
TVA 20%	6 869,48	Commune	13 738,96
		(autofinancement et TVA)	
Total des dépenses TTC	41 216,88	Total des recettes	41 216,88

Il est donc proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- 1- Autoriser le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau pour un montant de 27 477.92 € ;
- 2- Autoriser le Maire à signer, toutes pièces utiles au bon déroulement de cette étude et le cas échéant les documents d'acceptation des subventions et tout avenant s'y rapportant.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

TRANSFERTS DE CREDITS – BUDGET COMMUNE

Décision modificative n° 1

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de procéder à un transfert de crédits du chapitre 23 - immobilisations en cours (hors opérations) au chapitre 21 - immobilisations corporelles (hors opérations).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de procéder aux transferts suivants :

Chapitre 23 :

- Compte 2315 : - 4 558.00 €

Chapitre 21 :

- Compte 2152 : + 4 558.00 €.

TRANSFERTS DE CREDITS – BUDGET EAU

Décision modificative n° 1

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de procéder à un transfert de crédits du chapitre 21 - immobilisations corporelles (hors opérations) au chapitre 20 - immobilisations incorporelles (hors opérations).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de procéder aux transferts suivants :

Chapitre 21 :

- Compte 2156 : - 15 000.00 €

- Compte 2158 : - 15 000.00 €

Chapitre 20 :

- Compte 203 : + 30 000.00 €.

JURY D'ASSISES 2018

Suite au courrier de la Préfecture en date du 6 mars 2017, relatif au tirage au sort du jury d'assises, le Conseil Municipal procède au tirage au sort de trois noms inscrits sur la liste électorale.

Ces personnes seront prévenues individuellement.

DIVERS

Monsieur Guy SERVERA, adjoint au Maire, informe que suite à la demande de la CCL, une étude est en cours pour l'élargissement d'une partie de la rue de la Pelle (sur 2m50)

Madame Dany TRASSEBOT, adjointe au Maire, informe qu'une lecture publique aura lieu le mardi 16 mai 2017 à 18h30 à la bibliothèque de Darvoy, autour du thème **Etranges étrangers.**

Monsieur Fabrice PILOU, Conseiller et Monsieur le Maire informent :

- Le remaniement d'une partie du plan cadastral de la commune de Darvoy,
- Des géomètres passeront sur la commune à compter de début juin 2017, afin de mettre à jour le plan cadastral (dernière mise à jour 1934),
- Précise que cette mise à jour est uniquement sur les parties urbanisées.
- Les travaux de remaniement sont entièrement réalisés aux frais de l'Etat.
- Temps estimé 2 ans.

Monsieur le Maire, informe que des économies importantes ont été réalisées sur la consommation du réseau électrique publique de la commune suite aux travaux effectués et aux changements des horaires de l'éclairage publique.

Madame Jeanine QUERUT, Conseillère, demande un nouveau panneau d'affichage à l'église en remplacement de celui qui a été enlevé, suite à sa vétusté.